

Foix, le 4 septembre 2017

Madame Le Préfet de l'Ariège  
Direction de la réglementation  
Bureau du cadre de vie  
09007 FOIX

DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES  
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES  
POLE GESTION PATRIMONIALE  
Dossier suivi par : Sabine CARRIERE  
Tél : 05.61.02.09.23  
Réf. : DAF/SAJAD/PP/ 2017/SC/869

Objet : Aménagement du carrefour entre la RD 11 et la RD 29 en un carrefour giratoire afin de sécuriser les échanges entre ces deux routes départementales – Commune de PAMIERS

P/J : Un dossier en trois exemplaires comprenant :

- Un dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et cessibilité des terrains
- Un dossier d'enquête de demande d'autorisation au titre du code de l'expropriation.
- Les Annexes
- La Délibération de la Commission Permanente du 17 juillet 2017.

Madame le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser le dossier cité en objet pour mise à l'enquête d'Utilité Publique, et cessibilité des terrains pour un projet d'Aménagement du carrefour entre la RD 11 et la RD 29 en un carrefour giratoire afin de sécuriser les échanges entre ces deux routes départementales sur la commune de Pamiers, conformément à la délibération de la commission permanente du 17 juillet 2017.

Je vous prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil Départemental et par délégation,  
Le Chef de Service des Affaires Juridiques

  
Noémie GUITARD